

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUIN 2024**

Président de séance : Madame Christiane MARTIN

Présents : Mesdames Martin, Brochard, Hérissé, Leffray, Jacquin et Messieurs Legeard, Lanos, Jacques.

Mr Stéphane Péan donne procuration à Mme Christiane Martin.

Mme Stéphanie Pinier donne procuration à Mme Katia Jacquin.

Mme Nadège Carreau donne procuration à Mme Stéphane Brochard.

Mr Laurent Blossier donne procuration à Mr Jean-Luc Lanos.

Mr Anthony Ricordeau donne procuration à Mme Elodie Leffray.

Secrétaire de séance : Mme Danielle HERISSE

Caractère extraordinaire de cette réunion du Conseil Municipal => vote à l'unanimité

Délibération pour déposer une demande de subvention auprès de la Région au titre du CPDL 2026 pour les travaux de la M.A.M. (attendu 100 000€)

⇒ Vote à l'unanimité

Délibération pour l'avenant n° 1 de l'entreprise TAVANO (lot 2) :

Un avenant pour d'importantes modifications intérieures de maçonnerie avait été présenté par l'entreprise TAVANO lors de la dernière réunion du Conseil Municipal qui avait souhaité attendre pour se prononcer.

Madame le Maire présente à nouveau un avenant d'un montant de 17 048,48 € HT (démolition de murs et réfection du sol intérieur)

⇒ Vote à l'unanimité

Une demande de RDV est demandée avec la société **TSD** (qui a effectué les travaux de démolition de la M.A.M.) et le Cabinet Bleu d'Archi (maitre d'œuvre) pour le lundi 17 juin 2024 afin de régler le problème de facturation des travaux concernés.

Organisation des permanences du bureau de vote pour les prochaines élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.

Levée de séance à 18h40.

Le Maire
Christiane MARTIN

La Secrétaire de séance
Danielle HERISSE